



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1997/51/Add.1
7 mars 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-troisième session
Point 10 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES, OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN PARTICULIER
DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS

Situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général

Additif

Renseignements reçus du Gouvernement indonésien

Par une lettre datée du 12 février 1997, le Gouvernement indonésien a envoyé des informations sur la situation au Timor oriental et demandé qu'elles figurent dans le rapport du Secrétaire général, ce qui n'a pas été possible en raison de leur arrivée tardive. Ces informations sont donc reproduites ci-après.

"Introduction

1. A la cinquante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme, le 19 avril 1996, le Président de la Commission a donné lecture d'une déclaration dont celle-ci était convenue par consensus concernant la situation des droits de l'homme au Timor oriental. C'était la troisième déclaration de ce type en trois ans. Le Gouvernement indonésien, qui est résolu à coopérer entièrement avec les principaux mécanismes des Nations Unies pour les droits de l'homme, est heureux de fournir à la Commission des informations sur les initiatives et les mesures qu'il a prises, auxquelles la déclaration faisait allusion.

GE.97-10786 (F)

Personnes disparues à la suite des événements de Dili du 12 novembre 1991

2. Selon les dernières indications fournies au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le nombre total des personnes disparues était de 54. La Commission se souvient peut-être que dans sa déclaration précédente à ce sujet, le Gouvernement indonésien a clairement fait savoir qu'"un problème en la matière tenait au fait que bien des personnes qui avaient participé aux violentes manifestations à l'origine de l'incident ne s'étaient pas fait connaître ou avaient quitté le pays clandestinement". A cet égard, des faits nouveaux qui se sont produits au cours des deux dernières années permettent de se faire une idée plus précise du sort des personnes portées disparues jusqu'alors :

- a) Parmi les jeunes Timorais qui ont forcé la porte de plusieurs ambassades à Jakarta et ont ensuite été autorisés par le Gouvernement à quitter le pays pour se rendre au Portugal, beaucoup ont reconnu avoir participé aux événements de Dili en 1991.
- b) Un certain nombre de Timorais qui ont réussi à s'enfuir en Australie par bateau en mai 1995 ont reconnu sans ambages avoir participé aux tragiques événements de Dili en 1991. Ils se sont enfuis de la province en se mêlant à un groupe de pêcheurs.
- c) Quelques autres partisans des mouvements anti-intégrationnistes, qui se sont rendus ou qui ont été capturés vivants par les forces de sécurité, ont confirmé récemment leur participation à ce malheureux incident. Echappant à l'arrestation et à la persécution, ils ont décidé de rejoindre les insurgés armés dans la jungle au lendemain des événements.
 - Geronimo (32 ans) et ses deux complices, Angelina (21 ans) et Valente (16 ans), se sont rendus aux autorités en juin 1996 et ont été immédiatement renvoyés dans leurs familles respectives. Geronimo, qui a une femme et deux enfants, a reconnu s'être enfui dans la jungle avec ses amis au moment de l'incident de Dili le 12 novembre 1991.
 - Manuel Amaral (27 ans), avec ses deux amis, Theofilo de Jesus (36 ans) et Manuel (27 ans), ont été arrêtés par les forces de sécurité en décembre 1996 alors que le petit groupe armé dont ils étaient membres tentait de tendre une embuscade à une patrouille gouvernementale. Manuel Amaral, qui a reçu une balle dans la jambe au cours de l'échauffourée qui a suivi, a déclaré aux autorités qu'il s'était enfui dans la jungle en 1992, car il estimait que sa participation aux événements de Dili mettait sa vie en danger. Il a remercié les autorités de l'avoir traité décemment et de lui avoir donné la possibilité de poursuivre ses études à l'Université du Timor oriental à Dili.

- Le Gouvernement a pour politique constante d'accorder l'amnistie à tous les membres du groupe anti-intégrationniste qui se sont rendus volontairement aux autorités, et de les renvoyer dans leur famille.
- d) On pense qu'un certain nombre d'insurgés qui ont été tués dans des échauffourées avec les forces de sécurité en 1996, étaient membres d'un groupe anti-intégrationniste et qu'ils ont fui Dili parce qu'ils avaient participé à l'incident de 1991.
- e) Un certain nombre de personnes, qui ont été arrêtées pour avoir participé à de violentes émeutes lorsque Mgr Belo est arrivé à Dili le 24 décembre 1996, de retour d'Europe où il avait reçu le prix Nobel de la paix 1996, étaient également soupçonnées d'avoir participé directement à la tragédie de Dili en 1991.

Ces faits donnent de bonnes raisons de croire que la quasi-totalité des 54 personnes portées disparues se sont enfuies dans la jungle, où elles ont rejoint le groupe armé séparatiste, ou se sont mêlées à la population. Le Gouvernement indonésien a donc désormais le sentiment qu'il est vain de continuer à rechercher les disparus.

Renforcement de la coopération avec le CICR

3. La coopération entre le Gouvernement indonésien et le CICR n'a jamais été aussi étroite :

- a) Les représentants du CICR ont toute liberté de rendre régulièrement visite à tous les détenus timorais et à ceux qui purgent leur peine en prison, y compris Xanana Gusmao incarcéré à la prison de Cipinang à Jakarta. Les dernières visites des représentants du CICR ont eu lieu entre le 19 et le 22 août 1996 et entre le 25 novembre et le 2 décembre 1996.
- b) Les représentants du CICR ont eu librement accès à toutes les personnes qu'ils souhaitaient voir pendant leurs visites, aussi bien au Timor oriental que dans d'autres parties de l'Indonésie.
- c) L'aide que le CICR continue de donner pour que les conditions de vie des détenus s'améliorent dans plusieurs prisons, notamment sur le plan sanitaire, est appréciée.
- d) Depuis 1979, le CICR joue le rôle qui est le sien dans le programme de rapatriement destiné à réunir les Timorais de la province et les membres de leurs familles qui se trouvent au Portugal et dans d'autres pays, et ceux qui vivent à l'étranger, notamment au Portugal, et leurs familles au Timor oriental.
- e) Depuis 1994, l'administration provinciale du Timor oriental, la Société nationale de la Croix-Rouge et le CICR ainsi que les forces armées mettent en oeuvre un programme humanitaire commun d'assistance aux démunis qui a permis d'installer 44 réseaux de distribution d'eau salubre dans six districts.

- f) Le CICR a facilité le départ et le voyage à destination du Portugal de plus de 100 jeunes Timorais auxquels plusieurs ambassades de Jakarta avaient refusé l'asile politique au cours des deux dernières années.
- g) Le Gouvernement a rendu hommage aux efforts de médiation déployés par le CICR, bien qu'ils n'aient pas abouti, pour obtenir la libération de 13 membres d'une expédition scientifique qui étaient retenus comme otages par un groupe de terroristes séparatistes dans la province de l'Irian Jaya en 1996.
- h) Fait rare, le Bureau du CICR à Dili, au Timor oriental, a remis à la police qui le recherchait un fugitif qui voulait se réfugier dans ses locaux. L'intéressé était soupçonné d'avoir participé à l'assassinat d'un soldat qui n'était pas en service au cours d'une cérémonie organisée le 24 décembre 1996 à l'occasion du retour de l'évêque de Dili, Mgr Belo, lauréat du prix Nobel de la paix 1996.

Accès au Timor oriental

4. Parce qu'il est convaincu que "voir c'est croire", le Gouvernement est heureux d'accueillir des visiteurs dans la province et en encourage la venue. Mais en dépit de cette volonté de transparence, certains arrivent dans l'île avec des préjugés et établissent des rapports partiels et fondés sur le parti pris. Le Gouvernement a pour politique d'ouvrir la province aux touristes étrangers. Il est avéré que des pigistes ou des journalistes qui se font passer pour des touristes viennent en grand nombre au Timor oriental à la recherche d'informations fallacieuses qu'ils vendent ensuite dans le monde entier. Les droits de l'homme sont devenus pour eux une industrie florissante. S'ils s'avisent de leur présence sur l'île, les marchands de haine et les fauteurs de troubles locaux en tirent parti. Des liens d'intérêt mutuel s'établissent ensuite. Le journaliste étranger qui se fait passer pour un touriste et dont il est constaté qu'il viole le code national de déontologie du journalisme est expulsé, ce qui, bien entendu, fait douter de la sincérité du pays hôte et dessert les intérêts de la population de la province, laquelle aspire depuis longtemps à vivre dans la paix et l'harmonie. Il ne s'écoule guère de mois sans que la venue de visiteurs étrangers soit prévue, comme en témoigne la liste suivante :

- i) Le Président de l'Association d'amitié Portugal-Indonésie (PIFA), Manuel Macedo (5-7 avril 1996);
- ii) La Directrice de "Filhas de Maria Auxiliadora" (FMA), congrégation salésienne mondiale, Soeur Marinella Castagno (24-30 avril 1996);
- iii) Un haut fonctionnaire du Ministère allemand de la coopération économique, M. Hans-Josef Thesen (16-24 mai 1996);
- iv) Le sénateur des Etats-Unis, Claiborne Pell (démocrate-Rhode Island) (30 mai - 1er juin 1996);

- v) Le Directeur adjoint de la Division du Sud-Est asiatique du Ministère canadien des affaires étrangères, M. Leslie James (31 mai - 5 juin 1996);
- vi) Le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Président du Comité spécial des Nations Unies pour la décolonisation, S. E. M. Utula Utuoc Samana, en visite à titre personnel (19-20 juillet 1996);
- vii) L'Administrateur de l'USAID, M. Brian Atwood (28-29 juin 1996);
- viii) Plusieurs journalistes étrangers, dont Jeremy Wagstaff (Reuters), James Edward della Giacoma (AFP), Michel Bret Maher et David John Henry (ABC), Patrick John Reynell Walters (The Australian), Jose Sarni Ocampo (Reuters), Nobuo Fukuda (Asahi Shimbun), Philip W. Senon (New York Times), David Jenkins (Sidney Morning Herald), Ivan Lopes de Goody (Brésil), plusieurs journalistes portugais, Adrian Bradsaw et Jürgen Kremb (Allemagne);
- ix) Un fonctionnaire de l'USAID, Alex Townsend (fin de la première semaine de juillet 1996);
- x) Deux chercheurs portugais (première semaine de juillet 1996);
- xi) Deux membres du groupe des académiciens portugais, MM. Abilio Araujo et Antonio Colaco (6-8 août 1996);
- xii) Le chef de l'Eglise catholique australienne, le cardinal Edward Clancy (9-18 août 1996);
- xiii) Un haut fonctionnaire du Ministère sud-africain des affaires étrangères, M. L.B. Labuschagne (15-17 août 1996);
- xiv) Deux membres de la Commission des relations internationales de la Chambre des représentants des Etats-Unis, M. Grover Rees et M. Robert Hathaway (11-13 octobre 1996);
- xv) L'Ambassadrice Sally Shelton, siège de l'USAID à Washington (24-25 octobre 1996);
- xvi) Le Directeur adjoint du Ministère allemand des affaires étrangères, M. Thomas Glaser (25-27 novembre 1996);
- xvii) Un historien portugais, le professeur Luis Felipe Thomas (14-18 décembre 1996);
- xviii) Une délégation parlementaire brésilienne conduite par M. Aracely de Paula, député, et M. Antonio Carlos Valadares, sénateur, et composée de MM. Pedro Valadares, Feu et Wellington Franco de Oliveira (16-17 décembre 1996);

- xix) Le Ministre chargé du rôle et de la condition sociale au Nigéria et Présidente de la quarante-sixième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, Mme Judith Sefi Attah (17-18 décembre 1996);
- xx) Un membre du Congrès des Etats-Unis, M. Patrick Kennedy (démocrate-Rhode Island), (23-24 décembre 1996);
- xxi) Un membre du Congrès des Etats-Unis, M. Frank R. Wolf (républicain-Virginie) accompagné de deux de ses collaborateurs, MM. Charles White et William Gray (12-14 janvier 1997);
- xxii) Les ambassadeurs et représentants de diverses ambassades et organisations internationales accréditées en Indonésie (tout au long de l'année 1996);
- xxiii) Quelques correspondants étrangers basés à Jakarta (tout au long de l'année 1996).

Coopération avec les mécanismes des Nations Unies pour les droits de l'homme

5. Le Gouvernement indonésien est résolu à coopérer avec les mécanismes des Nations Unies pour les droits de l'homme. Aussi a-t-il toujours répondu aux communications qui lui étaient adressées à propos d'allégations de violations des droits de l'homme, qu'elles proviennent des rapporteurs chargés de l'étude de questions spéciales, des groupes de travail ou d'autres mécanismes, ainsi qu'aux appels urgents au titre de la procédure instituée par la résolution 1503.

6. Plusieurs accords de principe ont été conclus entre le Gouvernement indonésien et le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. José Ayala-Lasso, lorsque ce dernier s'est rendu en Indonésie du 2 au 7 décembre 1995, dans le but d'intensifier la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme. Les deux parties sont convenues, entre autres, de renforcer l'actuel mémorandum d'intention pour en faire un mémorandum d'accord plus concret sur la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme. A cet égard, il a été provisoirement convenu d'étudier la possibilité que le Haut Commissaire détache un administrateur de programmes auprès du bureau du PNUD à Jakarta pour assurer le suivi de l'exécution de l'accord de coopération technique. Les pourparlers concernant le mémorandum d'accord entrent actuellement dans leur phase finale, notamment en ce qui concerne les modalités régissant la nomination de l'administrateur de programmes.

Faits nouveaux au Timor oriental

Mesures destinées à assurer le respect accru des droits de l'homme fondamentaux :

7. Le Gouvernement indonésien est convaincu que le développement durable est le seul moyen viable de promouvoir les droits fondamentaux de la population, notamment les droits à une alimentation suffisante, à un logement,

à un emploi, à la santé et à l'éducation, dont le régime colonial les prive depuis plus de 400 ans :

- a) Les programmes de développement énergiques mis en oeuvre par le Gouvernement ont permis à la province du Timor oriental d'enregistrer un taux de croissance économique annuel de 10 % - bien plus élevé que la moyenne de 6,8 % atteinte dans les 26 autres provinces indonésiennes. En fait, le revenu par habitant de la province est passé de 34,20 dollars des E.-U. au milieu des années 70 à 265,50 dollars actuellement, c'est-à-dire qu'il s'est multiplié par huit.
- b) La province compte actuellement des habitations, des hôpitaux et des écoles, alors que les Portugais l'avaient laissée à l'abandon pendant des siècles. A l'époque du joug portugais, il n'y avait que deux hôpitaux et 14 dispensaires au Timor oriental. Aujourd'hui, le contraste est frappant et révélateur : il y a 11 hôpitaux et 332 centres de santé villageois et ces chiffres continuent d'augmenter. Pour ce qui est des écoles, il n'y avait que 47 écoles élémentaires, deux écoles secondaires du premier cycle et une école secondaire du deuxième cycle lorsque le Portugal a abandonné le Timor oriental. Aujourd'hui tous les enfants timorais vont à l'école. Ils ont à leur disposition 715 écoles élémentaires, 114 écoles secondaires du premier cycle, 58 écoles secondaires du deuxième cycle et quatre établissements d'éducation supérieure, dont l'Université du Timor oriental. Dans le cadre de la coopération avec l'Agency for International Development des Etats-Unis, deux professeurs de l'Université de Georgetown enseignent actuellement dans cet établissement.
- c) La province a également considérablement renforcé son infrastructure économique depuis 1991, lorsque le Gouvernement lui a alloué quelque 199 millions de dollars de subventions, soit près de 100 fois le montant moyen des dépenses annuelles de développement au Timor oriental pendant les dernières années du régime portugais.
- d) Le chiffre d'affaires des 73 coopératives de village de la province s'est élevé à 21 013 504 000 rupiahs (8,9 millions de dollars E.-U.) pour 1996.
- e) Le 16 octobre 1996, le Président Soeharto a inauguré plusieurs projets de développement d'une valeur de 45 millions de dollars E.-U., portant sur le revêtement de routes et la construction de ponts et de réseaux d'irrigation pour stimuler davantage l'économie de la province. Des milliers d'hectares de terres sont aujourd'hui arables grâce à l'irrigation.
- f) Comme dans de nombreuses provinces d'Indonésie, le chômage des jeunes Timorais continue de poser problème. Pour tenter d'y remédier, 1 506 jeunes Timorais au total ont été employés dans le secteur des affaires dans dix autres provinces au cours

des cinq dernières années : Kalimantan méridional, occidental, central et oriental, Jambi, Riau, Lampung, sud de Sumatra, sud de Sulawesi et Maluku. Ils ont été recrutés par l'intermédiaire d'un programme interprovincial de répartition de la main-d'oeuvre.

Le 20 septembre 1996, l'administration provinciale du Timor oriental a envoyé un millier de ses fonctionnaires dans la province du centre de Java pour y suivre un cours d'orientation destiné aux nouvelles recrues de la fonction publique. Le Timor oriental est la seule province indonésienne où le recrutement dans la fonction publique a été aussi important.

Au total, 75 jeunes Timorais ont signé des contrats de travail avec cinq sociétés d'exploitation forestière à Maluku, le 16 janvier 1997, après avoir suivi un cours de formation professionnelle de trois mois à Ambon.

En 1996, le Gouvernement a approuvé 12 projets nationaux d'investissement au Timor oriental d'une valeur totale de 270 715 milliards de rupiahs, soit environ 142 millions de dollars. Le secteur industriel vient en tête, suivi par les transports, les services, la pêche et le bâtiment. Par ailleurs, des projets d'investissements étrangers d'une valeur de 29 240 milliards de rupiahs, soit environ 15 millions de dollars E.-U., seront mis en oeuvre dans le secteur des services. Ces projets devraient aider à lutter contre le chômage dans la province.

Par décret présidentiel No 65/1984, 285 anciens membres des forces militaires coloniales portugaises (Tropas), qui par la suite se sont battus pour l'intégration à l'Indonésie, ont obtenu le statut de fonctionnaires à la suite d'une procédure administrative. Ils sont actuellement employés par l'administration provinciale.

- g) Comme elle s'y est engagée dans sa Constitution, l'Indonésie respecte entièrement la liberté de culte pour toutes les religions pratiquées dans la province :
 - a) Le nombre des nouvelles églises dans la province est aujourd'hui de 800 contre 100 en 1974, et le pourcentage des catholiques est passé d'un peu plus de 27 % en 1972 à plus de 92 % en 1994. Au cours de sa dernière visite dans la province, le 15 octobre 1996, le Président Soeharto a inauguré sur la colline de Fatucama, à 7 km à l'est de Dili, une statue géante du Christ Roi, qui a été bénie par Mgr Belo le 24 novembre 1996. Vingt-cinq mille personnes ont assisté à cette cérémonie, dont des dizaines de journalistes locaux et étrangers ont rendu compte. Dans sa bénédiction, Mgr Belo a demandé qu'il soit mis fin aux manifestations. Cette statue du Christ est, par la taille, la deuxième du monde après celle qui domine la baie de Rio de Janeiro au Brésil. D'une hauteur de 27 m, elle symbolise le Timor oriental, 27ème province du pays.

- b) Le nombre de catholiques augmentant, le pape Jean-Paul II a nommé évêque Basilio do Nascimento au cours d'une cérémonie qui a eu lieu au Vatican le 6 janvier 1997; ce dernier est le nouvel évêque de Baucau au Timor oriental, où vivent 200 000 catholiques. Mgr do Nascimento, qui est né au Timor oriental, a reçu sa formation théologique au Portugal et en France. Les districts de Manatuto, de Viqueque et de Lautem relèveront aussi du diocèse de Baucau.
- c) Dans un esprit de tolérance religieuse, Mgr Belo a participé à une cérémonie de rupture du jeûne pendant le ramadan à Dili le 2 février 1997, en compagnie du Président du Conseil des Ulémas du Timor oriental, H. Abdullah Sagaan, et du Commandant militaire régional, le Général de division H.A. Rivai.

8. De même, le Gouvernement indonésien est pleinement résolu à promouvoir les droits individuels des Timorais :

- a) Le Gouvernement appuie énergiquement les activités du bureau de Dili de la Commission nationale indonésienne pour les droits de l'homme qui visent à surveiller la situation des droits de l'homme et à renforcer la promotion et la protection de ces droits dans la province. Il convient de remercier les pays qui ont offert une assistance au bureau de Dili pour en améliorer le fonctionnement.
- b) Dans la perspective des élections générales de mai 1997 qui visent à désigner les membres de la Chambre des représentants nationale et locale, le Comité chargé de l'établissement des listes électorales a inscrit sur ces listes 450 772 Timorais qui remplissent les conditions requises. Ce seront les sixièmes élections nationales générales auxquelles participent les Timorais depuis que la majorité d'entre eux ont souhaité leur intégration à l'Indonésie en 1976. Il est confirmé que l'évêque de Dili, Carlos Filipe Ximenes Belo, est inscrit sur la liste électorale du district de Bidau Lecidere, Timor oriental.
- c) Pour des raisons humanitaires, le Gouvernement indonésien a autorisé de jeunes Timorais, qui avaient essayé de demander l'asile dans plusieurs ambassades de Jakarta au cours des deux dernières années, à quitter le pays pour se rendre au Portugal. Il convient de noter que les intéressés n'avaient aucune raison valable de demander l'asile politique puisqu'ils n'étaient pas persécutés par les autorités indonésiennes qui n'avaient encore pas de dossiers les concernant. Les ambassades dont ils ont forcé la porte en avaient bien conscience puisqu'elles ont toutes refusé leur demande.
- d) Le Gouvernement a appuyé l'initiative prise en 1996 par la Commission nationale des droits de l'homme et la Fondation d'aide juridique "Trisula" de Dili d'organiser une mission d'enquête sur les atrocités commises par les Portugais sous le régime colonial.

Les enquêteurs étudient également le triste sort des femmes de "réconfort" (Jugun Ianfu) pendant la seconde guerre mondiale. Leur rapport initial indique qu'au moins 500 d'entre elles, des Timoraises, vivent actuellement dans les sous-districts d'Ambeno, de Bobonaro et de Liquisa.

- e) Le Gouvernement a pour politique bien connue de n'employer ni armes meurtrières ni force excessive en cas de manifestation ou d'émeute. C'est désormais la police d'Etat, et non plus les forces de sécurité, qui est habilitée à disperser et contrôler les manifestants et les émeutiers.
- Au cours de l'année 1996, il n'y a pas eu de mort, et pas un seul coup de feu n'a été tiré par les forces de maintien de l'ordre appelées à contrôler des manifestations.
 - Conformément à cette politique, l'Eglise catholique a chargé les jeunes catholiques d'organiser, le 24 décembre 1996, l'accueil du lauréat du prix Nobel de la paix 1996, Mgr Belo, et d'assurer le maintien de l'ordre à cette occasion. Mais malheureusement, un groupe de jeunes irresponsables a déclenché une émeute violente qui a fait un mort - un soldat qui n'était pas en service - et 11 blessés parmi les spectateurs. Là encore, la police a fait preuve d'une grande modération et a pris soin de ne pas se laisser provoquer par les coupables.
 - Ces derniers s'attendaient à une réaction excessive, car leur seul objectif est de susciter des troubles, la haine et des tensions dans la population et, en fin de compte, de salir la réputation du Gouvernement indonésien. L'Evêque de Dili, Carlos Filipe Ximenes Belo, a non seulement exprimé ses profonds regrets, mais aussi condamné les brutalités qui ont coûté la vie au caporal Alfredo Liga dos Santos, et il a envoyé ses condoléances à la famille du défunt. L'un des membres de la Commission nationale des droits de l'homme qui est originaire du Timor oriental, Clementino dos Reis Amaral, a déclaré à Dili que l'assassinat brutal du caporal dos Santos était une violation flagrante des droits de l'homme.

Le rôle de l'armée dans le développement socio-économique

9. Le rôle des forces armées dans le développement socio-économique du pays doit être mis en perspective et apprécié à sa juste valeur. Les forces armées soulignent que les opérations territoriales ou les missions civiques sont le résultat des efforts conjoints des militaires, des organismes gouvernementaux et de la population locale. Ces missions, qui couvrent les 27 provinces, y compris le Timor oriental, sont effectuées régulièrement pour améliorer les conditions de vie générales dans les zones rurales. Au Timor oriental, comme dans toutes les autres provinces, la mission civique de l'armée vise d'abord et surtout à lutter contre la pauvreté et le sous-développement et à servir et protéger la population. Situation unique

au monde, les membres des forces armées participent activement à des campagnes communes de planification de la famille et de santé afin d'améliorer la qualité de la vie et le bien-être de la population et organisent une Semaine nationale de la vaccination contre la poliomyélite. Cette initiative permet de faire baisser le taux de mortalité et d'accroître l'espérance de vie de la population. Les projets de développement mis en oeuvre dans le cadre de la mission civique de l'armée sont ouverts aux visiteurs étrangers pour qu'ils puissent comprendre la nature de son action."
